

Fiche de présentation de l'établissement



1. Présentation

CENTRE HOSPITALIER DE LA CORNICHE ANGEVINE
 13 avenue Jean Robin - 49 290 Chalonnes-sur-Loire
www.chca.fr
 E-mail : communication@chca.fr
 Tel 02 41 74 27 00

Le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine (CHCA) est un établissement public de santé, né du regroupement de l'hôpital de Chalonnes-sur-Loire et de l'EHPAD de Rochefort-sur-Loire.

En tant qu'hôpital de proximité, le CHCA propose une offre de soins polyvalents sur 219 lits en réponse aux besoins des patients et résidents, coordonnée avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire avec :



Responsables principaux et fonctions :

- Directrice, direction des finances, du système d'information et du bureau des majeurs protégés : Mme Sylvie DIETERLEN
- Directrice Adjointe, direction des ressources humaines, de la qualité et de la gestion des risques & communication : Mme Sophie PETTINI
- Directrice Adjointe, services économiques, techniques, logistiques et relations avec les usagers : Mme Amélie MORIN
- Présidente du Conseil de Surveillance : Mme Marie-Madeleine MONNIER
- Président de la Commission Médico Soignante : Dr Benoist TRICAUD
- Cadre supérieure de santé : Mme Adeline CHATEAU

Depuis janvier 2017, l'équipe de direction est mutualisée avec les Résidences Les Ligériennes.

2. Positionnement - Projet d'établissement

Maillon structurant du parcours de santé, le CHCA contribue grâce à ses coopérations avec les partenaires des structures sanitaires et médicosociales à l'offre de soins dans le territoire.

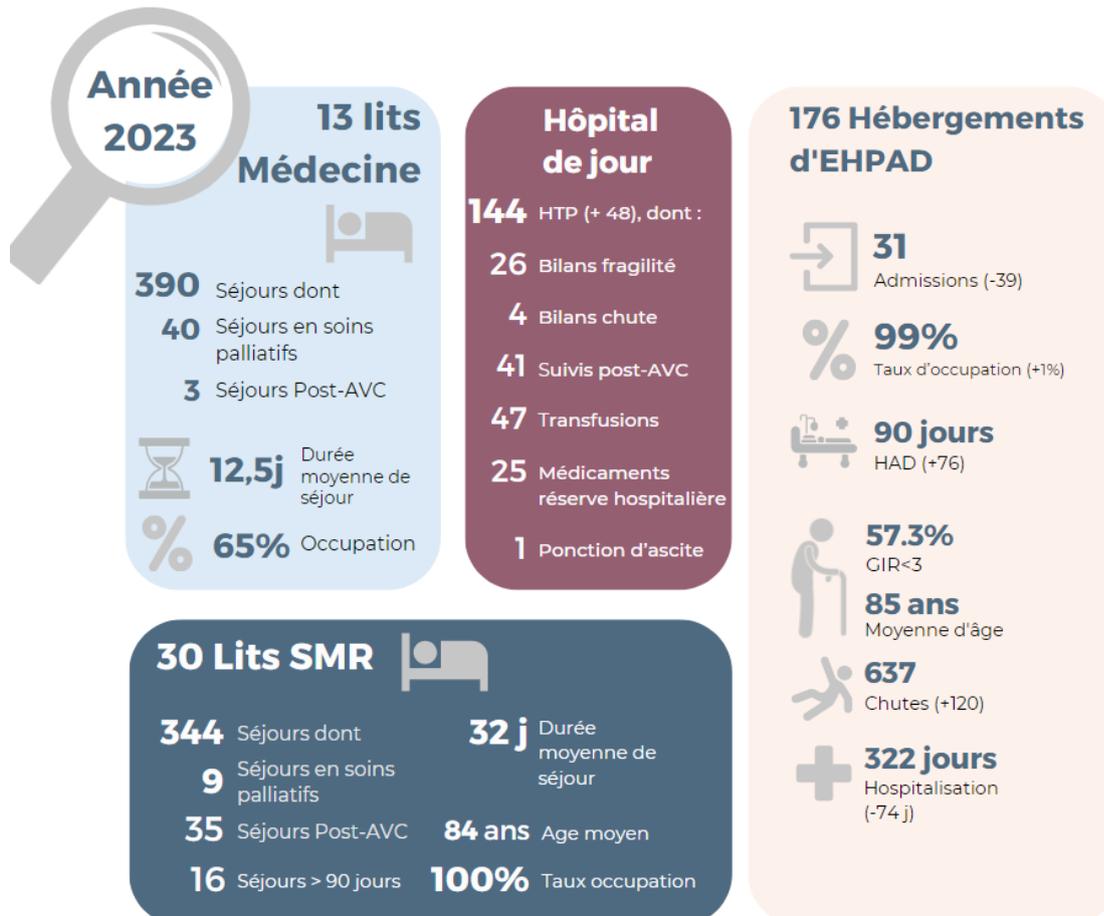
Le fonctionnement actuel basé sur la participation de **13 médecins libéraux** du territoire permet une dynamique ville - hôpital bénéfique pour la population correspondant aux missions de l'hôpital de proximité :

- Mission d'appui au premier recours
- Soutien au parcours de la personne âgée/situation complexe et notamment l'aval du court séjour, intégrant une offre de lits intermédiaire
- Consultations avancées de spécialistes
- Autres activités de soutien aux soins primaires et premier recours

Le CHCA est établissement parti du **GHT du Maine et Loire** (49).

L'établissement a participé à la création de la **CPTS Loire-et-Mauges** et fait partie de son bureau depuis le 31 janvier 2024.

3. Quelques éléments d'activité



Historique :

- **1852** : L'Hôpital de CHALONNES-SUR-LOIRE est fondé.
- **1960** : Ouverture de la Maternité dans le bâtiment Gaignard.
- **1965** : Inauguration de la Maison de retraite de Rochefort sur Loire
- **1970** : Fermeture de la Maternité, transformée en lieu d'hébergement.
- **1975** : La maison de retraite Feuille d'Or (83 lits) abrite en sous-sol: la blanchisserie et les cuisines (modernisées en 1991) avec leurs réserves.
- **1978** : Ouverture de l'Hôpital avec ses services de Médecine (10 lits), de Soins de Suite et de Réadaptation à l'étage (18 lits), ainsi que l'EHPAD Océane (26 lits) et l'essentiel des services Administratifs au rez-de-chaussée.
- **1980** : Implantation en sous-sol des services médicotechniques avec notamment la Rééducation (balnéothérapie et kinésithérapie) et la pharmacie. Y sont ouvertes aussi des consultations avancées de psychiatrie du Secteur II et la Médecine du Travail (ouverte aux professionnels extérieurs).
- **1983** : Maison de retraite Saint Brieuc (40 lits) abrite en sous-sol : la chapelle, la salle d'animation, les locaux techniques et le garage.
- **2000** : Le bâtiment Gaignard est désaffecté pour accueillir des bureaux (Informaticien, qualitiennne, assistante sociale, psychologue, ergothérapeute, responsable bio nettoyage)
- **2010** : Regroupement de l'Hôpital de Chalonnes-sur Loire avec la maison de retraite La Source de Rochefort-sur-Loire.
- **2011** : Le nouvel établissement né de ce regroupement est rebaptisé Hôpital de la Corniche Angevine.
- **2016** : Création du GCS Pharmacie Ligérienne et installation de la pharmacie dans ses nouveaux locaux.
- **2017** : Direction commune avec les EHPAD des Ligériennes.
- **2018-2023** : Projet de reconstruction de l'ensemble des services sur le site de Chalonnes sur Loire.



Compte tenu de la vétusté des locaux, la reconstruction devient indispensable afin de recréer un hôpital et un EHPAD neufs, permettant un accueil de qualité, des conditions de travail améliorées et s'inscrivant dans une nécessaire démarche de développement durable.

- **Décembre 2023** : Tous les résidents et professionnels sont réunis sur le site de Chalonnes sur Loire. Fermeture de l'EHPAD La Source à Rochefort sur Loire.

4. Présentation du projet de reconstruction

L'ensemble des services de l'établissement a été reconstruit sur le site actuel de Chalonnes sur Loire. En raison de contraintes économiques fortes, aussi bien sur les dépenses d'investissement que de fonctionnement, il n'a pas été possible d'envisager de reconstruire les EHPAD sur deux sites distincts, Chalonnes sur Loire et Rochefort sur Loire.

L'opération de reconstruction du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine a débuté en janvier 2018, et a comporté trois phases successives de construction/démolition pour une fin de chantier attendue en décembre 2023.

En synthèse :

- **Maitre d'ouvrage :** Centre Hospitalier de la Corniche Angevine
- **Maitre d'œuvre :** Cabinet d'architecture LAZO & MURE
- **Assistant Maitre d'Ouvrage Mandataire :** Société ALTER

	PHASE 1 Janvier 2018 - Aout 2019	PHASE 2 Octobre 2019 - Mai 2022	PHASE 3 Juin 2022 - Décembre 2023	PROJET FINAL
DESCRIPTIF	Hôpital <ul style="list-style-type: none"> • 10 lits de médecine • 30 lits SMR (ex SSR) • 11 lits d'UPAD <i>+ Locaux administratifs, bureau de consultations (CAPS), salle kiné, ergothérapie, vestiaires, archives...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 106 hébergements d'EHPAD • Dont 24 UPAD <i>+ Cuisine, espaces de vie, PASA...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 70 hébergements d'EHPAD 	<ul style="list-style-type: none"> • 13 lits Médecine • 30 lits SMR • 176 hébergements EHPAD
SURFACES TOTALE SDO	3 640 m ²	6 486 m ²	2 564 m ²	12 690 m ²
DEMOLITION	Bâtiments hôpital	Bâtiment EHPAD « Feuille d'or »	Bâtiment EHPAD « Saint Briec »	
COUT TRAVAUX TTC	33 MILLIONS D'EUROS			

Les Grandes Dates :

- **Concours d'Architecture :** 19 mars 2015 : Lauréat du Concours : Cabinet LAZO et MURE - 54 Rue Louis Rolland - 92120 Montrouge
- **Obtention du Permis de Construire :** Novembre 2017
- **Appel d'Offres :** lancement septembre 2017, attributions décembre 2017
- **Début du chantier :** janvier 2018
- **Fin du Chantier :** décembre 2023

En illustration :

➤ **PHASE 1 - JANVIER 2018 à AOUT 2019**

Construction du premier bâtiment au centre du site actuel de Chalonnes-sur-Loire qui a concerné principalement l'activité hospitalière.

Surface totale (SDO) : 3640 m²

30 lits soins de suite et réadaptation (SSR)

13 lits de Médecine

+ L'accueil central, le pôle administratif, les salles de réunions, les locaux du CAPS, les espaces de kinésithérapie et d'ergothérapie, les vestiaires, les archives, les locaux techniques

+ construction d'un parking pour le personnel de 70 places.

Puis démolition du premier bâtiment hôpital.



➤ **PHASE 2 – OCTOBRE 2019 à MAI 2022**

Construction de 106 lits d'EHPAD dont 2 UPAD de 14 lits chacune, la cuisine, le PASA, espaces de vie.

Surface totale (SDO) : 6 486 m²

Puis démolition des bâtiments EHPAD des résidences Feuilles d'Or.



➤ **PHASE 3 - JUIN 2022 à DECEMBRE 2023**

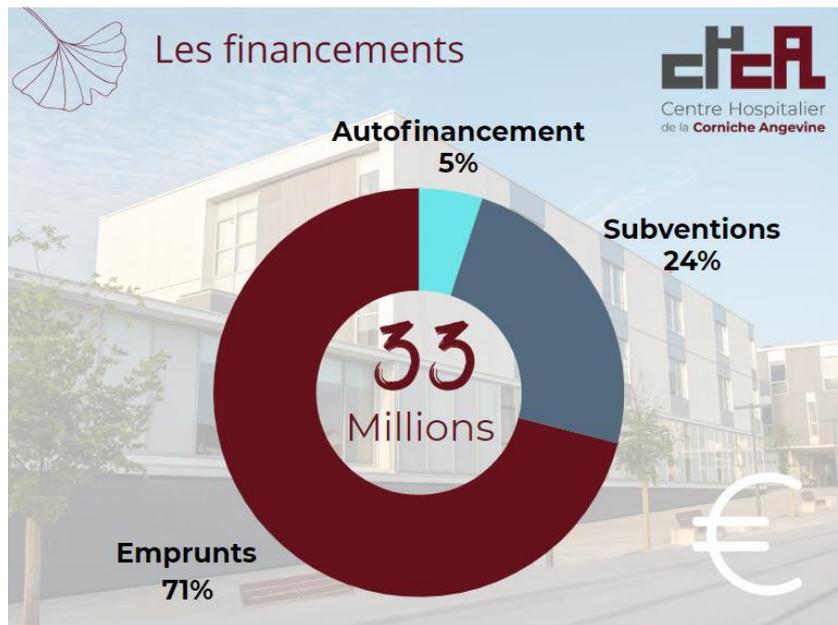
Construction de 70 lits d'EHPAD, locaux logistiques et vestiaires complémentaires

Surface totale (SDO) : 2 564 m²

Puis démolition du dernier bâtiment EHPAD Saint Briec.



Le montage Financier



Subventions obtenues : 7 767 551 €

- Agence Régionale de Santé (ARS- Etat), pour les services médecine et SMR : **4 748 093 €**
- Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA) /ARS pour les EHPAD : **2 150 000€**
- IRC MALAKOFF HUMANIS AGIRC - ARRCO : **296 000 €**
- ADEME : **73 780 €**
- AIDE INVESTISSEMENT CD49 : **499 678 €**



Le financement par emprunt « Prêt Locatif Social (PLS) » pour les EHPAD a permis **le bénéfice de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL)** à l'ensemble des résidents accueillis dans les nouveaux locaux, avec pour conséquence une baisse du tarif mensuel facturé (en fonction des revenus de chaque résident).
Dans ce cadre, tous les secteurs EHPAD ont bénéficié d'une TVA réduite à 5.5%.